
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 193. — Quarante-Heures, 193.

Partie officielle : Nomination ecclésiastique, 193. — Décès, 193.

Partie non officielle : — CAUSERIE DE LA SEMAINE : Où en est le sionisme ? 193. — Lettre de S. S. Benoît XV, 197. — LITURGIE ET DISCIPLINE : A propos de l'indulgence "toties quoties" du jour des Morts, 200. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 201. — LES LIVRES, 204.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : La France a fait un bon pas, 206.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 novembre. — I de l'Avent, 1^{cl}.
 Lundi, 1 décembre. — S. ANDRÉ, apôtre, *dm. 2cl*.
 Mardi, 2. — STE BIRIANE, vierge et martyre.
 Mercredi, 3. — S. FRANÇOIS-XAVIER, conf. 2d patron du pays, *dm. maj*.
 Jeudi, 4. — S. PIERRE CHRISOLOGUE, év. et docteur.
 Vendredi, 5. — De la férie.
 Samedi, 6. — (*Vigile*) S. NICOLAS, év. et docteur.
 Dimanche, 7. — II de l'Avent. Du dim.

QUARANTE-HEURES

30 novembre, Basilique de Québec. — 2 décembre, La Durantaye. — 4, Couvent de St-Ephrem. — 6, Couvent de St-Pascal.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé EUGÈNE DELISLE a été nommé aumônier de l'Union nationale des Pâtisseries et Confiseurs de Québec.

DÉCÈS

Son Éminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Ferdinand Garneau, ancien curé de Saint-Roch des Aulnaies, décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, le 26 novembre. Il était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph, et de la Société d'une Messe, section diocésaine.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

OÙ EN EST LE SIONISME ?

Où les Juifs en sont-ils, à l'heure qu'il est, avec leur projet d'un État républicain israélite en Palestine ?

Tout d'abord, personne n'ignore que le mouvement de retour des Juifs en Palestine a originé en 1897, au congrès israélite de Bâle, où il fut lancé par Herzl, qu'on peut appeler le fondateur du sionisme. Depuis cette date, une propagande intense et suivie a semé un peu partout dans la masse des 11,000,000 de Juifs de la terre l'idée israélite nationaliste et le rêve d'une reconstitution politique en Palestine. De nombreux congrès juifs nationalistes ont fini par aboutir à la fondation de sociétés de colonisation palestinienne, comme la *Chevivi Zion Society* et la *Jewish Colonization Association* (cette dernière établie par le baron E. de Rothschild). La *Chevivi Zion Society* avait réussi, en 1913, à fonder, en Palestine, quarante-cinq établissements de colons juifs, venus de Russie au nombre de 15,000. La société

anglo-juive de Rothschild, de son côté, avec le concours du baron Hirsch et du publiciste juif américain Zangwill, faisant appel à l'esprit nationaliste et à la bourse (plutôt internationaliste) de leurs compatriotes du Canada et des États-Unis, est parvenue, elle aussi, à fonder quelques établissements juifs en terre palestinienne. Mais tout cela s'est fait lentement et par petits paquets, sans que les promoteurs et les bailleurs de fonds du sionisme aient jamais pu déterminer la formation d'aucun grand courant d'émigration juive vers la Palestine. Les Juifs n'y sont encore qu'une minorité, à peu près 120,000 contre une majorité musulmane de 800,000. Il y a 60,000 chrétiens.

On voit tout de suite le caractère extrêmement difficile,— il faudrait plutôt dire utopique,— du projet d'établir un État juif indépendant en Palestine. Ces difficultés insurmontables n'ont pas empêché les deux plus ardents champions de la restauration palestinienne, MM. Weizmann et Sokolof, de réclamer hardiment, durant toute la guerre, "la constitution d'un État juif comprenant tout le sud de la Syrie, de Caïffa à Akaba, sous le contrôle provisoire d'un État démocratique désigné par la Ligue des Nations." Et les chefs du sionisme ne se contentaient pas de parler et d'écrire : ils mettaient en branle maintes influences puissantes ; et, le 2 novembre 1917, lord Walter Rothschild, le chef de la maison de banque anglo-juive de Londres qui porte son nom, obtenait de lord Balfour, alors ministre des Affaires étrangères dans le cabinet britannique, la lettre suivante : " Cher lord Rothschild,— j'ai le grand plaisir de vous communiquer, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration de sympathie à l'égard des aspirations Juives Sionistes qui a été soumise au Cabinet et approuvée par lui, et dont voici le texte : Le gouvernement de Sa Majesté voit avec faveur l'établissement en Palestine d'un foyer national (*national home*) pour le peuple Juif et fera tout en son pouvoir pour faciliter l'accomplissement de ce projet. Il est bien entendu que rien ne doit être fait qui soit de nature à nuire aux droits civils et religieux des communautés non-juives existant en Palestine ou aux droits et au status politiques des Juifs dans aucun autre pays. Je vous serais reconnaissant de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération Sioniste. Sincèrement vôtre. *Arthur-James Balfour.*"

En février 1918, le président Wilson, M. Pichon et le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, se déclarèrent favorables à l'établissement d'un centre national juif en Palestine. Et le 27 février de cette même année, les délégués sionistes, MM. Weizmann, Sokolof et Oussichkine, se présentaient à la Conférence de la Paix pour y faire valoir leur demande de l'établissement en Palestine d'un foyer national juif, " qui serait, à leurs yeux, le noyau d'un futur État indépendant ou autonome."

On peut dire que, au moins diplomatiquement parlant, le sionisme en est là. Rien ne peut se faire de définitif, du reste, pour la solution de cette grave et délicate question, avant la signature du traité de paix des Alliés avec la Turquie, que les puissances de l'Entente sont à préparer.

Quelle que soit la décision que prendront les Alliées touchant le problème juif palestinien, nous sommes d'avis, cependant, que les sionistes se font illusion quand ils escomptent l'établissement en Palestine d'un État juif indépendant par les Puissances de l'Entente. La lettre de lord Balfour, en effet, ne parle aucunement de la fondation d'un État juif, indépendant ou autonome, mais seulement de " l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif " (*the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people*). Les exaltés du messianisme israélite ont certainement dépassé la portée de la déclaration du ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, quand ils ont affirmé que cette déclaration était l'approbation formelle par le gouvernement britannique de leur projet favori d'un État juif palestinien.

D'ailleurs, nous avons, aujourd'hui, pour appuyer cette interprétation de la lettre Balfour, la déclaration toute récente de M. Herbert Samuel, ministre du cabinet Lloyd George. A une réunion de Juifs londonniens, tenue récemment à l'Opéra de Londres sous la présidence de lord Rothschild pour célébrer le deuxième anniversaire de la lettre Balfour, le 2 novembre, M. Herbert Samuel, un juif lui-même, après avoir dit que l'Émir Feyçal s'était plaint au gouvernement britannique de l'établissement proposé d'un État juif en Palestine, a déclaré : " Cela, nous le reconnaissons tous, est une proposition impraticable. L'établissement immédiat

d'
ser
ser
Le
Sa
sol
les
en
con
Ber
du
joie
chr
que
Par
les d
dan
si v
chré

COL

Amel
tons
A' not
Lé
r
P
Sal
I
aimé

d'un État juif complet en Palestine voudrait dire que la majorité serait placée sous le gouvernement de la minorité."

Le gouvernement britannique ne songe donc pas à l'établissement de cet État juif en Palestine, du moins pour le moment. Le mot *immédiat*, dans la récente déclaration de M. Herbert Samuel, pourrait bien aussi appartenir à la terminologie des consolations diplomatiques. Nous le souhaitons sincèrement. Pour les catholiques, en effet, la question des Lieux Saints prime tout, en Palestine ; et nous avons confiance que les Alliés sauront tenir compte du grave avertissement que leur donnait Sa Sainteté Benoît XV, lorsqu'il déclarait, dans son allocution consistoriale du 10 mars 1919 : " A présent que les Lieux Saints, à la grande joie de tous les hommes de bien, sont rentrés sous le pouvoir des chrétiens, Nous sommes inquiet au plus haut degré des décisions que va prendre à ce sujet la Conférence de la Paix siégeant à Paris. Car ce serait une douleur cruelle pour Nous et pour tous les fidèles sans exception, si les infidèles en Palestine étaient mis dans une position privilégiée, et à plus forte raison si ces monuments si vénérables de la religion chrétienne étaient livrés à des non-chrétiens."

A. H.

CONSÉCRATION SOLENNELLE DE LA BASILIQUE DU VŒU NATIONAL

LETTRE DE S. S. BENOÏT XV

Le Souverain Pontife vient d'adresser à S. E. le cardinal Amette une importante lettre autographe en latin, dont nous empruntons la traduction à la Semaine religieuse de Paris (18, 10, 19) :

A notre cher Fils

Léon-Adolphe Amette, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, archevêque de Paris,
Benoît XV, pape.

NOTRE CHER FILS,

Salut et Bénédiction Apostolique.

L'affection singulière dont le Siège Apostolique a toujours aimé la France fait qu'au moment où la Basilique élevée sur le

Mont-des-Martyrs au Sacré Cœur de Jésus va être solennellement consacrée, cette solennité est pour Nous comme une fête de famille, et Nous voulons y envoyer tout exprès un Légat qui tienne Notre place à ces saintes cérémonies. C'est donc pour cette mission que vous arrive Notre cher Fils le cardinal Vico et il vous dira quels sont, en cette heureuse circonstance, les sentiments et les vœux de Notre cœur.

En vérité, de même que, selon l'enseignement de l'Apôtre, Nous savons que l'Incarnation du Verbe de Dieu eut lieu pour sauver le monde lorsque fut venue la plénitude des temps, de même Nous sommes persuadé que le Sacré Cœur de Jésus a été divinement proposé au monde pour être l'objet d'un culte spécial à l'heure opportune, c'est-à-dire lorsque la charité d'un grand nombre se refroidissant semblait ne pouvoir être réchauffée que par ce brasier du divin amour. Ainsi, le Seigneur a montré que, comme il l'avait promis, il est et sera avec nous jusqu'à la consommation des siècles, brûlant toujours de la même charité dont il était embrasé quand il s'est fait homme, a souffert et est mort pour nous.

Il est permis de reconnaître encore ici un autre dessein de la divine Providence. En effet, comme cet édifice de Montmartre entrepris par suite d'un vœu public il y a de nombreuses années, est le témoignage de la gratitude de la France envers le Cœur de Jésus, sa consécration a été différée jusqu'à ces jours où votre nation a le devoir de manifester avec éclat sa reconnaissance envers Dieu, pour être sortie victorieuse de la plus grande guerre qui fut jamais de mémoire d'homme.

Adorant donc le Cœur divin dans ce temple votif, vénérez-le comme le donateur de tout bien, qui ayant aimé et aimant le genre humain tout entier, a enrichi votre nation de faveurs singulières. Mais l'amour se paye par l'amour, et il n'est rien qui, dans le Nouveau Testament et dans l'Ancien, soit plus fortement inculqué comme le précepte de tous les lieux et de tous les temps, dans lequel seul est contenue toute la Loi. "Jésus a dit : "Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme et de tout votre esprit." C'est là le plus grand et le premier commandement. Mais il y en a un second qui est semblable au premier : "Vous aimerez votre prochain comme vous même."(1)

En même temps donc que le Sacré Cœur nous montre sous forme sensible l'immense amour de Jésus pour ses enfants, trop souvent, hélas ! oubliés, il nous rappelle ce grand devoir d'aimer Dieu plus que toutes choses et le prochain comme nous-mêmes.

Mais la charité pour le prochain, qui se fait d'autant plus généreuse que plus proches sont ceux auxquels elle s'adresse, doit

(1) Matth., 22, 37-39.

s é
un
Di
en
"P
"V
"V
et
apô
pra
la s
Jés
affi
inte
que
de
préc
roni
de c
et d
sent
paix
Jésu
nos
alors
Que
offer
mém
tient
devo
les p
espér
la sta
(
avec
Qu'à
Mari
Cœur
l'honi
ment
que c

s étendre à tous, même aux ennemis, puisque nous sommes tous unis par des liens de fraternité, comme étant les enfants du même Dieu et rachetés par le même sang de Jésus-Christ. " Vous avez entendu qu'il a été dit : " Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi." Mais moi je vous dis : " Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin d'être les enfants de votre Père qui est dans les cieux." (2) Voilà ce que notre Maître et Seigneur a édicté, voilà ce qu'ont prêché d'une même voix les apôtres et entre tous, Jean le héraut de l'amour, voilà ce qu'ont pratiqué dans leur vie tous ceux qui ont conformé leur conduite à la sagesse de l'Évangile.

Nous savons, il est vrai, que ce précepte de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne plaît pas au monde, en sorte que ceux qui en affirment et en défendent le caractère sacré sont en butte à une interprétation perverse de leurs desseins et à toutes sortes d'attaques. Ainsi en a-t-il été de Jésus-Christ, ainsi naguère du Vicaire de Jésus-Christ. Il n'en sera jamais autrement pour quiconque prêchera l'oubli des injures et la charité envers ceux qui nous auront fait du mal ou auront attaqué notre patrie. Mais la crainte de déplaire aux méchants ne doit empêcher personne d'observer et d'inculquer ce précepte si grave de l'Évangile, sur lequel reposent principalement la tranquillité des relations humaines et la paix des sociétés.

En conséquence, si nous voulons rendre au divin Cœur de Jésus le culte qui lui sera le plus agréable, nous devons exciter dans nos âmes cette double charité envers Dieu et envers les hommes, alors même que ceux-ci seraient ou auraient été nos ennemis. Que tous se souviennent que le pardon de nos péchés nous est offert par la Seigneur à la condition que nous pardonnions nous-mêmes à ceux qui auraient été coupables envers nous. Il appartient principalement au clergé de recommander au peuple ce devoir, en actes et en paroles, d'autant plus que si les cœurs et les peuples ne se réconcilient pas entre eux, on peut difficilement espérer la guérison des maux si grands produits par la guerre, et la stabilité de la paix.

Que Notre Seigneur Jésus-Christ, Nous l'en supplions, soit avec vous, qui célébrez les bienfaits de la divine miséricorde ! Qu'à la prière de votre compatriote, la bienheureuse Marguerite-Marie, à laquelle il a si largement découvert les richesses de son Cœur, du haut de ce temple magnifique que vous avez élevé en l'honneur de son amour, il embrasse et comble de grâces non seulement la France, mais le genre humain tout entier, de telle sorte que ce que la prudence des hommes a commencé dans la conférence

(1) Matth., 5, 43-45.

de Versailles, la divine charité le perfectionne et l'achève sur le Mont-des-Martyrs !

Comme gage des biens célestes que Nous souhaitons en surabondance à votre nation très aimée, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement à vous, Notre cher Fils, et à toute la France, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 octobre, en la solennité du Très Saint-Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, l'an 1919, le sixième de Notre Pontificat.

BENOÎT XV, pape.

LITURGIE ET DISCIPLINE

A PROPOS DE L'INDULGENCE " TOTIES QUOTIES " DU JOUR DES MORTS

Un membre distingué du diocèse de Chicoutimi nous écrit :
 "A la page 105 du No 7 de la Semaine religieuse, 16 octobre 1919, on lit ce qui suit : " Le 2 novembre veut dire à partir de midi le jour de la Toussaint jusqu'à minuit le lendemain. Lors même que par suite de la coïncidence avec le dimanche, l'office des défunts est transféré au lendemain, l'indulgence reste attachée au 2 novembre. (S. C. Indulg., 20 nov. 1907.)"

"Or, Monsieur le Rédacteur, permettez qu'on vous le dise, ceci paraît contraire à un décret du Saint Office (section des Indulgences) du 13 décembre 1916, d'après lequel, l'indulgence plénière toties quoties n'est pas attachée d'une manière fixe au 2 novembre, mais à la Commémoration de tous les Fidèles défunts, qui, comme c'est arrivé cette année, peut accidentellement être célébrée le 3 novembre. (Acta Apostolica Sedis, vol. IX, p. 179.)

"... On ne pouvait donc gagner cette indulgence, cette année, qu'à partir du 2 novembre à midi, (dimanche), jusqu'à minuit le lendemain. Le cas ne se présente pas souvent ; mais il est bon de le remarquer, dans l'intérêt des lecteurs de la Semaine religieuse, si précise habituellement dans ses notes de liturgie."

Nous remercions notre vénérable correspondant de ses bienveillantes observations ; elles nous permettent de préciser et de compléter notre article du 16 octobre dernier au sujet de la grande indulgence du jour des morts. Le décret qui fixe au 2 novembre le gain de l'indulgence *toties quoties*, même les années où, d'après les rubriques, la Commémoration des Fidèles défunts est transférée au 3 novembre, a été publié par les *Acta S. Sedis* (vol. XLI, 54,) et est rappelé par Beringer (*Les Indulgences*, troisième appendice

à la 3e édition, page 46). Nous n'en avons pas vu le texte, mais il doit concerner exclusivement l'indulgence *toties quoties* dite bénédictine. Le 25 juin 1914, le Saint-Office étendait cette précieuse indulgence, mais en en restreignant l'application aux âmes du purgatoire seulement, à tous les fidèles, sans qu'il fût besoin de porter la médaille jubilaire de saint Benoît. C'est cette dernière indulgence qui n'est pas fixée au 2 novembre, mais attachée à la Commémoration des Morts, même célébrée, selon les rubriques, un autre jour que le 2 novembre, comme il appert par le décret du Saint-Office, (section des Indulgences) en date du 13 décembre 1916.

Ce dernier décret paraît bien contraire à celui du 20 novembre 1907; mais celui-ci se trouve-t-il annulé par celui-là? Le décret du 25 juin 1914 enlève-t-il à l'Ordre bénédictin, à ses églises, et à ceux qui portent la médaille jubilaire de saint Benoît, le privilège accordé par Pie X le 27 février 1907? Il ne nous appartient pas de trancher cette question. Chose certaine, c'est que nos fidèles, ne portant pas habituellement sur eux la médaille jubilaire, devront se conformer pour le gain de l'indulgence *toties quoties* du jour des morts, à la réponse du S.-Office du 13 décembre 1916, chaque fois que la Commémoration des morts sera célébrée le 3 novembre, et faire leurs visites à partir du 2, à midi, jusqu'au lendemain à minuit. Nos lecteurs sont donc priés de modifier dans ce sens notre article du 16 octobre dernier.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Soirée d'Action sociale catholique. — La première soirée d'Action sociale catholique depuis les vacances a eu lieu à l'église de Notre-Dame de Lévis, dimanche soir, le 23 novembre. Un nombreux auditoire remplissait la vaste église et a écouté religieusement les trois conférenciers de l'A. S. C. : S. G. Mgr P.-E. Roy, l'hon. M. Thomas Chapais et M. C.-J. Magnan. A côté des orateurs, on remarquait Mgr F.-X. Gosselin, P.D., curé de Lévis; Mgr C. Lemieux, supérieur du Collège de Lévis; plusieurs prêtres du Collège, MM. les Vicaires de Lévis, les Officiers de la Ligne du Sacré-Cœur. Les élèves du Collège avaient pris place dans le chœur.

Après un morceau d'orgue, S. G. Mgr Roy, qui présidait, ouvrit la soirée.

“ Nous sommes venus, ce soir, dit Sa Grandeur, vous parler de choses qui intéressent les catholiques et dont nous voulons le succès. A Lévis, ces choses, ces œuvres plutôt, trouvent toujours la coopération nécessaire.

“ Il est bien difficile de faire le bien, mais par contre, il est bien facile de faire le mal. Donc, pour que le bien triomphe du mal, il faut livrer, tous les jours, des combats constants sans espoir d'armistice ni de paix. La paix n'est pas de ce monde. Nous de l'aurons qu'au ciel. Pour arriver à cette paix il nous faut faire triompher le bien sur le mal. C'est là la raison des œuvres et des soirées d'“ Action sociale catholique.”

S. G. Mgr Roy cède alors la parole à M. Magnan qui traite de l'Éducation dans la famille.

“ Le rôle des parents, dit en substance l'orateur, commence dès qu'un enfant est venu apporter la joie dans un foyer. Que les jeunes parents ne gâtent pas trop leur bébé, qu'ils ne lui donnent pas trop de caprices, autrement ce cher petit être deviendra bientôt l'esclave des mauvaises habitudes. Dès que le bébé esquissera son premier sourire, son premier begaiement, au bout de quelques mois, c'est alors que commence pour tout de bon le cours d'études familial.

“ Vers deux ans l'enfant commence à comprendre. C'est alors que cela devient plus sérieux. Que les parents fassent en sorte que leur conduite, leurs paroles surtout, soient de nature à n'apprendre à leurs enfants que des choses irréprochables.

“ Avec l'âge de raison chez l'enfant, arrive le véritable âge de l'éducation. L'enfant est observateur. Il faut donc que le père et la mère sachent s'entendre. Tout à la maison sert à l'éducation de l'enfant. Il faut l'habituer à avoir le respect de la vérité et pour cela ne le trompez jamais, ne lui faites pas croire des choses qui sont fausses. Dès que l'enfant aura commencé à aller à l'école, il faudra le suivre et non pas l'abandonner complètement aux soins du professeur ou de l'institutrice. Ne jamais rien dire non plus quoi que ce soit devant lui qui puisse diminuer son respect de l'autorité de ses maîtres ou maîtresses.

“ Il faut aussi que les parents enseignent à leurs enfants l'amour de la famille. Les parents doivent se faire respecter. Pour cela ils emploieront une douce fermeté. Que leur conduite et leurs exemples soient exemplaires et leur autorité sera respectée. Qu'ils respectent la liberté de leurs enfants et qu'ils n'en fassent pas les esclaves de leurs caprices ou de leurs passions. Dès l'enfance ils doivent habituer leurs enfants à l'économie et ce qui est plus important à la pratique religieuse.

“ Quand les enfants seront grands ils auront encore et surtout besoin de surveillance et de bons conseils. Le rôle des parents auprès de leurs enfants ne cesse qu'à la mort des uns ou des autres. C'est ainsi que Dieu a voulu la famille et ceux qui se conformeront à cette volonté divine auront ainsi bien mérité de Dieu et de la Patrie, car ils auront fait de leurs enfants de bons chrétiens et de bons citoyens.”

L'honorable M. Thomas Chapais, qui est l'orateur suivant, parle de la Tempérance.

Après avoir rappelé que c'est à Lévis que commença, il y a onze ans, la campagne antialcoolique, et avoir dit les succès remportés par cette campagne, M. Chapais ajoute qu'il reste une tâche immense à remplir.

"Nous avons remporté des victoires éclatantes, dit-il, mais notre ennemi n'est pas mort. Il veille et il est encore menaçant. Il nous faut donc être sur nos gardes et lutter sans trêve ni merci contre ce monstre." M. Chapais répondit ensuite à quelques objections des partisans de l'alcool. "On nous dit : "A quoi bon tous vos bons résultats, puisque la boisson coule encore à flots?" A cela, dit M. Chapais, jè répons : "C'est vrai qu'il y a encore des vendeurs de boisson et des buveurs : il y en aura toujours. Nous avons obtenu de sauver des centaines de malheureux qui sous le régime des buvettes n'auraient jamais eu la force de résister à la tentation. Nous avons créé une mentalité antialcoolique dans notre société et c'était là le point essentiel."

M. Chapais termine en demandant de continuer cette lutte patriotique et nationale, lutte qui ne fera qu'apporter à notre pays et à notre population un surcroît de prospérité et de bénédictions.

S. G. Mgr Roy, qui est le dernier orateur, parle de l'apostolat.

"Pour faire le bien qu'il y a à faire et détruire le mal qu'il y a à détruire, dit Sa Grandeur, il faut des apôtres. C'est par des apôtres que Jésus a établi son Église. Le bien ne s'est propagé que par des apôtres. Si nous voulons nous sauver nous devons être des apôtres.

"Nous ne nous sauverons pas seuls. Il y a autour de nous des âmes qui attendent de nous les moyens de se sauver. Si nous ne leur fournissons pas ces moyens nous ne faisons pas notre devoir et nous n'avons pas de récompense à recevoir.

"Le prêtre n'est pas le seul apôtre. Il est l'apôtre par excellence, mais les fidèles aussi doivent faire de l'apostolat. L'apostolat, c'est le désir de sauver son prochain dans la mesure où on est à même de le sauver. On doit combattre le mal partout où on le rencontre.

"Si le mal a tant d'apôtres pourquoi ne serions-nous pas, nous catholiques, les apôtres du bien? Il faut que le bien se propage par les mêmes moyens dont se sert le mal.

"Le scandale le plus en vogue de nos jours est le scandale de l'esprit. On veut tuer la vérité et pour cela on emploie à profusion journaux, revues, livres paroles... C'est pour combattre cette campagne néfaste que l'Église a fondé des œuvres de bonne presse. Malheureusement, lorsqu'il s'agit de propager et de secondar ces œuvres, on hésite et on devient soupçonneux. On n'agit

pas ainsi vis-à-vis la presse du parti adverse. Pourtant un catholique soucieux de son devoir de chrétien, doit donner son plein concours à cette œuvre. La presse catholique est une œuvre nécessaire. C'est une œuvre d'apostolat.

" Il y a aussi des scandales d'ordre moral et parmi ceux-là est le blasphème."

Monseigneur Roy fait ici un bel éloge des Voyageurs de Commerce qui font une guerre à mort à cette plaie du blasphème.

Monseigneur dit ensuite les qualités de l'apôtre. Il doit être persévérant. Il doit aller puiser les forces dont il a besoin au pied du Crucifix et à la Table Sainte. Un apôtre doit savoir aussi, à l'occasion, pratiquer l'esprit de sacrifice et de renoncement. Sa Grandeur termina en demandant à ses auditeurs d'être des apôtres, car l'heure est grave. L'Église a besoin du concours de tous ses enfants pour arrêter les ravages du mal.

La soirée se termina par quelques mots de remerciement de M. l'abbé W. Lemieux, vicaire à Lévis, à l'adresse des orateurs distingués de l'A. S. C.

Conférences à l'Université.— L'Université Laval offrira encore cet hiver un programme de belles conférences au public de Québec. L'honorable M. Thomas Chapais ouvrira la série, vendredi soir, le 28 novembre, par ses leçons sur notre histoire nationale.

LES LIVRES

Almanach de la Langue française. Édité par la Ligue des Droits du français, Montréal. Vol. de 200 pages. Prix : 20 sous, franco 23 sous ; de 50 à 99, 16 sous ; de 100 à 499, 15 sous ; de 500 à 999, 14 sous ; pour 1000 exemplaires et plus, 12½ sous. Les commandes doivent être adressées au Secrétariat de l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

Vingt-cinq mille exemplaires de l'*Almanach de la Langue française* ont été enlevés dans les dix jours qui ont suivi sa publication. A ce compte l'édition de 40,000 sera bientôt épuisée et ne suffira point aux demandes.

L'*Almanach* est plus complet, plus vivant, plus varié que jamais. Aux contes et nouvelles, signés d'écrivains connus, bien illustrés, on a joint toute une série de caricatures, de récits, de conseils pratiques, de recettes qui multiplient l'intérêt de ce livre. L'ouvrage est d'ailleurs illustré à profusion : photographies, caricatures, graphiques. C'est une sorte de petite encyclopédie. Toutes les familles de langue française voudront l'avoir à leur portée.

ro
et l
Paz

Paz
On
licis
de l
effe
dép
leur
poit
cons
plus
nou

gram
3, ru

tout
fran
Poin
qui
alloc
légit
dén
de ce
d'ac

et ré
n'av
du P
juille

A
l'ave
500 p
librau

publi
texte
consa
prièr
l'apol
jeune
cule c

Pax. The Quarterley Review of the Benedictines of Caldey. Chaque numéro contient plus de 100 pages de texte. Prix : \$1.50 par année pour le Canada et les États-Unis. Toute communication doit être adressée à : The Editor of *Pax*, Caldey Abbey, Tenby, S. Wales, Angleterre.

Nous venons de recevoir le numéro d'été de l'intéressante revue *Pax*, que publient quatre fois l'année les Pères Bénédictins de Caldey. On sait que tous les moines de ce monastère se convertirent au catholicisme il y a quelques années. C'est presque un volume que cette revue de 110 pages, consacrée en partie à la Terre Sainte. On ne pouvait en effet choisir sujet plus approprié. Comme c'est leur premier numéro depuis le traité de Versailles, les éditeurs ont cru qu'il convenait, dans leur revue *Pax*, de parler de la Terre Sainte, berceau de la véritable paix pour l'humanité. Outre les articles doctrinaux et historiques, la revue consacre de nombreuses pages à l'analyse des revues et des livres les plus récents. *Pax* est donc une excellente revue catholique anglaise que nous recommandons à nos lecteurs.

RAYMOND POINCARÉ. *Messages — Discours — Allocutions — Lettres et Télégrammes* (31 juillet 1914—17 novembre 1919). Paris (Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière). Vol. in-8, de 320 pages.

L'expression "continue et authentique" de la pensée de la France toute entière pendant cette guerre, dans une langue impeccable et bien française, s'oppose, d'un bout à l'autre du recueil des discours de M. Poincaré, à la thèse allemande, toujours une sous ses multiples formes, qui prétend rejeter la responsabilité de l'agression. Partout, dans ces allocutions de tout genre, de toute date, s'affirme et se prouve le droit de légitime défense de la France attaquée ; la préméditation ennemie est dénoncée à chaque occasion, et l'on sait si les preuves se sont multipliées de cet appétit pangermaniste qui avait rêvé de s'annexer nos richesses et d'achever la conquête commencée en 1870.

Ce sera l'honneur du Président de la République qu'on puisse lire et répandre ses "Messages et allocutions" sans y rien rencontrer que n'avoue et dont ne soit fier un bon français. En tout il a été la "voix du Peuple", et c'est à ce titre que tout ce qui a été signé de lui du 31 juillet 1914 à nos jours mérite d'être relu partout.

Abbé DUPLESSY, directeur de la *Réponse. Dominicales*. Tome Ier. De l'Avent à la Saint-Joseph. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12, de 500 pages. Prix : 5 francs. Majoration de 30%. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Sous le titre de *Dominicales*, l'excellent Directeur de la *Réponse* publie une série de fascicules, un pour chaque dimanche, où après le texte de l'Évangile, il en fait le commentaire. Puis vient une partie consacrée au dogme, une autre à la morale, une autre à la grâce, à la prière et aux sacrements ; un petit prône est consacré également à l'apologétique : le fascicule se termine par des avis aux enfants, aux jeunes gens, aux jeunes filles, le tout fondé sur l'Évangile. Chaque fascicule comprend 24 pages in-12. L'édition en 21 fascicules se vend 6 francs.

Le tome II, du 3e dimanche du Carême à la Saint Pierre, paraîtra en janvier 1920, même prix que le tome Ier. Le tome III, de la Saint Pierre à l'Avent paraîtra en avril 1920, même prix que le tome Ier.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA FRANCE A FAIT UN BON PAS

Ceux qui avaient gardé comme nous le ferme espoir de voir la France faire un bon pas dans la voie de la paix sociale, aux élections d'après-guerre, ont été doublement heureux de constater, au lendemain du 16 novembre, la défaite écrasante des partis d'extrême-gauche. Le parti radical-socialiste, — le parti des Cailiaux, des Malvy, des Augagneur, des Sarraïl et des Lafferre (ancien grand-maître de la franc-maçonnerie française), — et le parti socialiste, — le parti des Renaudel, des Mayéras, des Longuet, des Chaumet et des Brizon, — gisent par terre, décapités. Ces deux partis, où se sont toujours recrutés les plus féroces ennemis de la religion et les plus dangereux traîtres à la patrie, ont perdu 119 sièges. Le peuple français a donc entendu l'appel énergique de Clémenceau : " Au premier rang de ceux qui ne veulent pas d'accord, — avait déclaré le premier-ministre, à Strasbourg, deux semaines avant l'élection, — figurent les bolchevicks à visage découvert qui ne cachent point leur intention d'installer, sur les ruines du régime républicain, la sanglante dictature de l'anarchie. Ceux-là vraiment, nous n'avons rien à leur dire. Entre eux et nous, c'est une question de force, puisqu'en réclamant la liberté pour eux-mêmes, ils prétendent nous imposer une dictature d'absolutisme par un système d'exécrables attentats où s'exhale le délire de férocité qui distingue si remarquablement les serfs mal émancipés de Russie. A nous de montrer que leur agression ne nous trouvera pas sans défense. L'union des bons Français suffira pour opposer un infranchissable rempart à la sauvagerie." Et le vote des bons Français a écrasé les chefs du bolchevisme. Voilà un succès dont il faut remercier, avant tout, le Christ qui aime les Francs. Il nous paraît évident que la main protectrice de Dieu est toujours étendue sur la France.

Mais à qui sont allées ces voix nombreuses que les révolutionnaires ont perdues ? Les agences ne nous ont fait connaître malheureusement qu'un très petit nombre des 327 nouveaux députés de la Chambre française. Parmi les réélus, on note le rusé et dangereux Briand, l'ancien éteignoir Viviani, qui paraît

plus
Des
que
serv
qui
son
base
refra
Pas
réjo

pect
de M
a vo
qui
foi s
l'un
qui a
pour
domj
lieut
neur,
déma
comp
héroi
la gu
reux
et cl
Pacha
du B
celui
l'élét

I
triom
lité na
de se
de réa
heure
dérout
modér
des vo
en effe
donc l
puiss
votes.
Mun),

plus décidé à laisser les étoiles tranquilles, l'élégant et souple Deschanel, le hâbleur socialiste Albert Thomas, le très démocratique abbé Lemire, le ministre de la loi de trois ans Barthou, conservateur à ses heures, et le remuant et intelligent André Tardieu, qui a cru bon de proclamer, au cours de la campagne électorale, son "attachement absolu pour les lois fondamentales qui sont la base civile et laïque de l'État républicain." C'a été, du reste, le refrain obligé de tous ou d'à peu près tous les candidats radicaux. Pas de nouvelles encore de Jean Bon. Sa mort politique nous réjouirait profondément.

Parmi les nouveaux élus, saluons, d'abord, avec une respectueuse admiration, le glorieux vainqueur du Grand-Couronné de Nancy, le général de Castelnau, auquel la franc-maçonnerie a volé le bâton de maréchal de France, l'héroïque et pieux soldat, qui portera à la tribune de la Chambre un nom illustre et une foi sans tache et sans faiblesse : le général de Maud'huy, lui aussi l'un des grands chefs chrétiens de l'invincible armée française, qui a promis de lutter jusqu'au bout, avec une fière intransigeance, pour la défense des droits catholiques ; l'abbé Watterlé, l'indomptable champion des libertés alsaciennes au Reichstag ; le lieutenant-colonel Charles Baudier, officier de la Légion d'Honneur, le vaillant lutteur de la royaliste *Action française* qui a démasqué le traître Malvy et que le peuple de Paris vient de récompenser en l'élisant député de la 2e circonscription ; les deux héroïques aviateurs Heurteaux et Fonck, qui ont jeté à bas, durant la guerre, plus de cent avions allemands. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter à cette brillante liste le nom du courageux et clairvoyant patriote qui a démasqué Caillaux, Malvy, Bolo Pacha, Duval, Almeyrida, Paul Meunier, toute l'infâme clique du *Bonnet rouge*, de l'infatigable et redoutable Léon Daudet, de celui qui, le premier, en France, a donné le mot d'ordre entendu de l'électorat français : *Pour ou contre la trahison*.

La presse parisienne a salué la dernière élection comme le triomphe de l'ordre sur le bolchevisme. "C'est un vote de vitalité nationale", a dit l'*Action française*. Il est évident qu'il vient de se faire, au sein de l'électorat français, un mouvement marqué de réaction patriotique et sociale. Comme conséquence de cet heureux mouvement, l'extrême-gauche parlementaire est en déroute, et la gauche elle-même est atteinte, puisque ce sont les modérés, le parti progressiste, qui ont gagné la grande majorité des voix perdues par les révolutionnaires. Le parti progressiste, en effet, rentrera à la Chambre avec un gain net de 76 voix. C'est donc l'ancien parti conservateur de Méline qui redevient une puissance, au parlement, puisqu'il dispose maintenant de 126 votes. Avec les 73 voix de l'Action libérale, (le parti du comte de Mun), lequel a fait un gain de 42 voix, et les 32 conservateurs (les

monarchistes), qui pourraient bien avoir gagné plus de sièges que les dépêches ne le disent, il y aura désormais, en Chambre, les éléments d'un bloc conservateur, qui pourra faire sentir le poids de ses 231 voix, chaque fois qu'un ralliement antirévolutionnaire paraîtra nécessaire au bien de la patrie et de la société. De plus, dans une question où l'intérêt suprême de la patrie ou de la société française serait mis en jeu, au parlement, les modérés des républicains de gauche, qui disposent aujourd'hui de 122 voix, et des radicaux, qui ont encore 57 députés, on peut même dire la majorité de ces deux partis, qui ont contribué à l'écrasement des socialistes, se rallieraient au bloc de résistance antianarchique et pourraient facilement faire monter jusqu'à 350 le nombre de ses voix. Il va sans dire que la majorité des députés alsaciens-lorrains, qui est énergiquement catholique, et qui se compose d'une quinzaine de députés, donnera toujours son appui à toutes les bonnes causes : ce qui augmentera d'autant, et d'une façon permanente, le bloc conservateur. Il paraît donc certain que les élections du 16 novembre ont assuré aux intérêts de la patrie et de la société française l'appui solide d'une bonne majorité conservatrice, à la Chambre des Députés.

Est-il possible, maintenant, d'espérer ce ralliement de 350 députés ou à peu près pour la défense des intérêts religieux, dans la nouvelle Chambre ? Cela nous paraît beaucoup plus difficile. Il est probable, en effet, qu'un bon nombre de radicaux modérés, qui se joindraient au bloc conservateur dans un vote antibolcheviste nécessaire, se rallieraient à gauche dans un vote sur la question religieuse. Malgré cela, nous ne croyons pas que le bloc conservateur en serait réduit à n'être plus qu'une minorité impuissante. Deux cents ou deux cent cinquante députés pour la défense de la liberté religieuse bien solidement groupés sous la conduite de chefs tels que Castelnau, de Maud'huy, le colonel Baudier, l'abbé Watterlé, Piou, Grousseau, Léon Daudet, constitueraient encore une minorité redoutable et capable d'empêcher plus d'un vote néfaste pour les intérêts catholiques, surtout en face d'une gauche affaiblie et divisée par les récentes défaites radicales-socialistes et socialistes. Sur ce point, du reste, il faut attendre les événements pour être définitivement fixé.

Dans tous les cas, et malgré l'inquiétude que nous cause encore l'anticléricalisme de plusieurs hommes politiques français, il résulte des élections de 1919 que la minorité catholique est notablement renforcée et qu'une solide majorité antibolcheviste se trouve assurée, à l'heure où la grande tâche de la reconstruction nationale va s'imposer à l'attention du nouveau parlement de France.

C'est assez, encore une fois, pour que nous en remercions Dieu.

ANTONIO HUOT, prêtre